faits et chiffres

N° 245 - Novembre 2010

Population

Discriminations : un quart des immigrés et descendants d'immigrés franciliens déclarent en avoir subi

Vincent Delage Service statistique

n 2008, 1,1 million d'immigrés (▷■ Définitions) âgés de 18 à 50 ans vivent en Ile-de-France. Ils représentent 43 % de l'ensemble des immigrés de France métropolitaine.

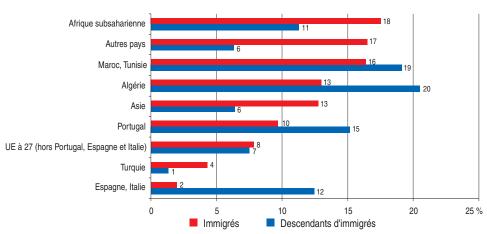
Les descendants directs d'immigrés (ayant au moins un des deux parents immigrés) nés en France métropolitaine sont 1 million (soit un tiers de l'ensemble des descendants d'immigrés) à habiter la région. Ils sont plus jeunes que l'ensemble de la population francilienne : 58 % d'entre eux ont moins de 30 ans contre 38 % des Franciliens.

Les immigrés et leurs descendants, en Ilede-France comme en France métropolitaine, sont majoritairement originaires de l'Afrique. En Ile-de-France, environ 30 % des immigrés et 40 % de leurs descendants sont originaires d'un des 3 pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) **6.**

Par ailleurs, 18 % des immigrés sont nés en Afrique subsaharienne mais leurs enfants ne représentent que 11 % de l'ensemble des descendants directs d'immigrés. Les immigrés nés en Europe (Europe des 27) représentent 20 % des immigrés d'Ile-de-France alors que 35 % des descendants ont au moins un de leurs parents né dans l'un de ces pays.

De même, 13 % des immigrés sont originaires d'Asie, leurs enfants ne représentant que 6 % des descendants directs d'immigrés. 60 % des personnes originaires d'Afrique subsaharienne et d'Asie, immigrés ou descendants, résident en Ile-de-France.

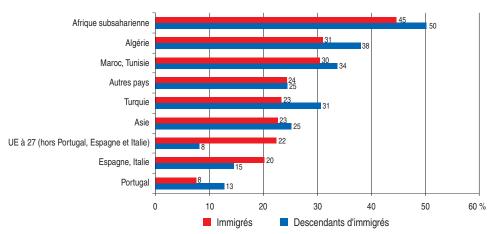
Plus de 2 millions d'immigrés et de descendants d'immigrés en lle-de-France Répartition des immigrés et des enfants d'immigrés selon le pays de naissance



Champ: Ile-de-France, individus âgés de 18 à 50 ans.

Source : Ined et Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

Près d'un quart des immigrés et des descendants ont subi des discriminations Sentiment de discrimination selon le pays de naissance



Champ: Ile-de-France, individus âgés de 18 à 50 ans.

Source : Ined et Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

En Ile-de-France, plus d'un quart des immigrés et des descendants d'immigrés déclarent avoir subi des traitements inégalitaires ou des discriminations au cours des 5 dernières années (contre une personne sur dix du reste de la population). Toutefois, cette proportion varie de façon importante en fonction du pays d'origine des immigrés et des descendants.

Ainsi, les immigrés et les enfants d'immigrés venant d'Afrique subsaharienne sont les plus nombreux à déclarer avoir subi des discriminations au cours des 5 dernières années (respectivement 45 % et 50 %) 2. Les immigrés d'autres origines se sentent également concernés, mais dans une moindre mesure : un tiers des immigrés et des descendants originaires des pays du Maghreb et environ un quart de ceux originaires d'Asie ont été victimes de traitements inégalitaires. La proportion d'immigrés originaires de l'Union européenne estimant être victimes de discrimination est plus faible mais reste significative (22 %).

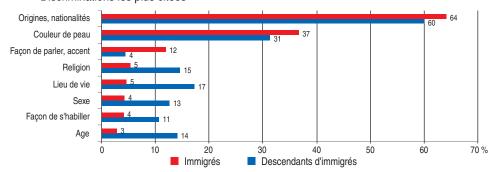
L'origine ou la nationalité sont de loin les premières causes déclarées de discrimination: plus de 60 % des immigrés et de leurs descendants ayant subi des traitements inégalitaires l'ont citée 60. 37 % des immigrés et 31 % des descendants d'immigrés évoquent ensuite la couleur de peau.

Les immigrés sont proportionnellement trois fois plus nombreux que les descendants d'immigrés à mentionner l'accent ou la façon de parler comme cause de discrimination. En revanche, les immigrés sont peu nombreux à citer la religion et le lieu de vie (5 %), contrairement à leurs enfants qui évoquent plus souvent ces critères (respectivement 15 % et 17 %).

En Ile-de-France, 30 % des immigrés et 40 % de leurs descendants directs déclarent avoir déjà été la cible d'insultes ou de propos racistes au cours de leur vie. Presque la moitié d'entre eux ont subi ces propos dans la rue. La moitié des enfants d'immigrés mentionnent également l'école et 20 % citent les transports et le travail. Ces deux derniers lieux sont plus souvent rapportés par les immigrés (respectivement 27 % et 29 %).

Origines et nationalités : première cause de discrimination citée par les immigrés et les descendants

Discriminations les plus citées



Champ: Ile-de-France, individus âgés de 18 à 50 ans.

Source : Ined et Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

Définitions

Les immigrés sont les personnes nées étrangères à l'étranger.

L'échantillon des immigrés dans l'enquête TEO est représentatif des personnes âgées de 18 à 60 ans. Par souci de comparaison avec les descendants, le champ de cette étude porte sur les immigrés âgés de 18 à 50 ans.

Les descendants d'immigrés sont les personnes nées en France dont au moins un parent est immigré. En Ile-de-France, 60 % d'entre eux ont deux parents immigrés. L'échantillon des descendants est représentatif des personnes âgées de 18 à 50 ans. Le pays d'origine des descendants est le pays du parent immigré, celui du père s'il diffère de celui de la mère.

Présentation de l'enquête

Peu de données statistiques sur les questions d'intégration et de discrimination sont disponibles et celles qui existent concernant les personnes immigrées ou nées dans les DOM, ainsi que leurs descendants, traitent de sujets bien précis et les informations sont donc dispersées. L'objectif de l'enquête Trajectoires et Origines est de fournir des indications sur les conditions de vie des personnes concernées mais également sur leurs trajectoires dans différents domaines sociaux : scolaire, professionnel, familial, relations avec les services publics... et d'appréhender aussi l'impact des origines sur ces conditions de vie et trajectoires. Elle s'intéresse au lien entre l'origine et d'autres caractéristiques sociodémographiques (genre, âge, quartier...) afin d'analyser les processus d'intégration, de discrimination et de construction identitaire au sein de la société française dans son ensemble.

L'enquête Trajectoires et Origines est la seule enquête dont l'échantillon permet d'étudier spécifiquement la situation des personnes natives des DOM et de leurs enfants, en France métropolitaine. Un choix d'enquête qui se justifie par le fait que, tout en étant Français, les personnes originaires des DOM et leurs enfants peuvent vivre des expériences de discrimination proches de celles des immigrés ou de leurs descendants. Cependant, les résultats sur les natifs des DOM et leurs enfants ne sont pas présentés ici, du fait d'un nombre de répondants trop faible sur la région.

Les immigrés enquêtés ne sont pas les parents des descendants d'immigrés enquêtés. Les comparaisons entre les deux groupes ne rendent donc pas compte des évolutions de la génération des immigrés comparativement à celle de leurs enfants.

Pour en savoir plus

Beauchemin C., Hamel C., Lesné M., Simon P.: « Les discriminations : une question de minorités visibles », Ined, Population et sociétés, n° 466, avril 2010.

Borrel C., Lhommeau B.: « Être né en France d'un parent immigré », Insee première, n° 1287, mars 2010.

Pour en savoir plus consulter le site http://teo.site.ined.fr/

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux 78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand Conception de la maquette : PAO Insee IIe-de-France ISSN 1635-9984 - Code Sage AFCH1052 - Dépôt légal : 2° semestre 2010 © Insee 2010

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51